



HAL
open science

Licence professionnelle Services en ligne-conception et réalisation de services multimédias en ligne

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Services en ligne-conception et réalisation de services multimédias en ligne. 2011, Université de Bourgogne. hceres-02039124

HAL Id: hceres-02039124

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039124v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002809

Dénomination nationale : Activités et techniques de communication

Spécialité : Services en ligne-conception et réalisation de services multimédias en ligne

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2005, cette licence professionnelle a pour objectif de donner aux étudiants des compétences en développement et gestion de projets pour analyser, concevoir, réaliser et mettre en place des services multimédia en ligne. Les métiers visés sont : webmaster, assistant chef de projets services en ligne et veille technologique, graphiste multimédia, développeur multimédia. Il n'existe pas de certification. Les diplômes permettant d'accéder à cette licence professionnelle sont des DUT « Service et réseaux de communication » (SRC), « Informatique », « Informatique et communication », « Réseaux et télécommunications » (RT), les L2 « Sciences, technologies, santé », option : « Mathématiques, informatique et électronique », les L2 de Langues, option : « Communication » et les BTS dans le domaine de l'informatique, de la communication et de l'audiovisuel. La formation a mis en place des actions de communication auprès des L2 mais sans parcours ni unité d'enseignement (UE) préparant à l'intégration en licence professionnelle.

Les candidatures sont en légère baisse sur les quatre dernières années, de 167 à 129 candidatures pour 25 inscrits ; ce qui correspond à un taux de pression d'environ 1 sur 5 à 6, traduisant une bonne attractivité de la formation. Le positionnement de la formation est bien décrit dans le dossier, en lien avec deux licences différentes elle s'inscrit dans les compétences de l'établissement. La mutualisation d'UE est envisagée pour rendre complémentaires les différentes spécialités des formations dans le cadre de l'offre de l'université. Il s'agit par ailleurs de mettre en place le co-pilotage d'un tronc commun entre trois départements au travers d'un calendrier, de réunions de concertation et de jurys communs. Pour ce qui est du positionnement régional, il existe deux licences professionnelles dans le domaine du multimédia dans la région, à Chalon-sur-Saône et à Dijon.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	25
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	1/25
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	92 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	51 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	63 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité est placée sous la responsabilité d'une maître de conférences. Elle est entourée d'une équipe pédagogique solide et diversifiée, composée de six enseignants-chercheurs et cinq PRCE/PRAG, assurant au moins la moitié des heures de formation. Il existe un conseil de perfectionnement en relation avec les partenaires de la licence professionnelle et auquel l'objectif d'évolution et d'ajustement de cette formation par rapport aux besoins du secteur concerné, a été assigné.

S'il n'existe pas de partenariat institutionnalisé, les partenariats sont issus de réseaux et de relations mais réels. La qualité des professionnels impliqués dans la formation doit être soulignée ; un peu plus de la moitié d'entre eux intervient dans le cœur de métier. L'équipe pédagogique fait face à un public présentant une forte proportion de DUT, les titulaires de L2 étant faiblement représentés. Les effectifs concernent surtout la formation initiale, mais quelques étudiants sont inscrits en formation continue selon les années, et l'ouverture aux contrats de professionnalisation est tout à fait récente.

L'insertion professionnelle est assez fluctuante, de 57 % à 71 %. L'effort de précision concernant les métiers et la durée de recherche d'emploi montre une bonne adéquation de l'insertion professionnelle avec les objectifs de formation, malgré un taux d'insertion modeste. La poursuite d'études est trop élevée, elle approche 28 % après avoir été stabilisée autour de 20 %. L'auto-évaluation est estimée comme légèrement surévaluée et apporte parfois des informations complémentaires mais sans analyse ; elle pourrait constituer un outil d'aide au pilotage de la formation.

- Points forts :
 - Une équipe pédagogique solide, diversifiée et réactive à l'évolution des métiers.
 - La complémentarité du positionnement de la formation.

- Points faibles :
 - L'insertion professionnelle irrégulière.
 - Des poursuites d'études trop nombreuses.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Cette licence professionnelle bien insérée dans son environnement pourrait se spécialiser davantage en ciblant des métiers selon un périmètre un peu plus restreint et pour un nombre d'heures de spécialisation qu'il conviendrait de limiter. En effet, une trop large proposition d'enseignements handicape l'insertion et encourage à la poursuite d'études de la spécialisation. Malgré la mise en place d'actions pour contrer les poursuites d'études et augmenter l'insertion professionnelle, d'autres pistes sont à approfondir comme celle de l'alternance par exemple.

La licence professionnelle devrait impérativement fixer des objectifs au conseil de perfectionnement et devrait afficher une position ferme vis-à-vis des masters recrutant dans les licences professionnelles de l'établissement. Il est souhaitable de mettre en place des modules passerelles en L2 pour attirer un public nouveau vers cette spécialité.